

SEMAINE DE JEÛNE

« La prière, l'aumône et le jeûne ne sont pas trois exercices indépendants, mais un seul mouvement d'ouverture, de libération : finies les idoles qui nous alourdissent, finis les attachements qui nous emprisonnent. C'est alors que le cœur atrophié et isolé s'éveillera. »

Pape François

Pendant le Carême nous sommes invités à une conversion. Le temps est venu de nous recentrer sur l'essentiel. Le jeûne est un apprentissage pour nous libérer de ce qui nous retient dans notre cheminement vers Dieu.

En pratique

Le premier jour : présentation de la démarche, temps d'adoration et de prière, distribution du pain pour le lendemain et commencement du jeûne.

Pendant une semaine, chaque soir un temps de prière de 30 minutes d'adoration puis distribution du pain. Chacun reçoit un pain de 500g pour se sustenter jusqu'au lendemain soir, à accompagner d'eau en quantité.

Rupture du jeûne : au bout de la semaine, temps d'action de grâce suivi d'un dîner.

Les dates

À St-Urbain : dim. 9 mars

du lun. 10 au ven. 14 mars

sam. 15 mars

19h00 - 19h30

20h00 - 21h00

19h00 puis dîner

À Ste-Marie : dim. 30 mars

du lun. 31 mars au ven. 4 avril

sam. 5 avril

19h00 - 19h30

19h30 - 20h30

19h00 puis dîner

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

A renvoyer avant le 3 mars pour Saint-Urbain et
avant le 24 mars pour Sainte-Marie, au secrétariat :
Place de la Liberté - 92250 La Garenne-Colombes

Nom et Prénom :

Mail :

Téléphone :

Date de naissance :

Je participerai à : ☐ Saint-Urbain

☐ Sainte-Marie des Vallées

Je me suis assuré(e) que cette semaine de jeûne est
compatible avec mon état de santé et je m'engage à y
participer sous mon entière responsabilité.

Je joins un chèque de 30 € à l'ordre de « Paroisse Saint-
Urbain » pour la participation aux frais.

Date et signature :

Cette année les dons iront à l'AED (Aide à l'Eglise en détresse)
pour les communautés chrétiennes de Terre sainte

